

# Construisez sur des bases solides

Avec  
bonus  
écologique

Avec l'**Hypothèque « rénovation » UBS**, vous profitez de réductions intéressantes sur le taux hypothécaire pour votre projet de rénovation et du respect d'une norme de construction particulièrement efficiente en énergie

Qu'il s'agisse de la cuisine, du chauffage ou de l'isolation, l'**Hypothèque « rénovation » UBS** vous permet de rénover votre logement en propriété et de profiter de réductions intéressantes sur le taux hypothécaire pendant toute la durée du crédit.

## Caractéristiques

### Taux avantageux

Taux avantageux pour le montant du financement correspondant aux coûts de rénovation

### Bonus écologique

Réduction de taux supplémentaire en cas de certification Minergie® ou CECB®

### Produit

Libre choix du produit (hypothèque fixe UBS de 2 à 10 ans, hypothèque Libor UBS avec immobilisation du capital)

### Montant

Correspond à des coûts de rénovation compris entre 100 000 CHF et 250 000 CHF maximum

### L'essentiel

- Pendant toute la durée du crédit, vous profitez de réductions intéressantes sur le taux hypothécaire pour les coûts de rénovation
- Vous profitez d'une réduction de taux supplémentaire en cas de certification Minergie® ou CECB® classe A
- Assurez-vous contre les augmentations des taux et fixez celui de votre hypothèque UBS jusqu'à un an à l'avance

## Programmes d'aide

Il existe des programmes d'aide à la construction durable au niveau fédéral et cantonal. Vous trouverez des informations utiles et une vue d'ensemble de la situation propre à votre canton sur :

**[dasgebaeudeprogramm.ch](http://dasgebaeudeprogramm.ch)** et **[energieschweiz.ch](http://energieschweiz.ch)**

## Conditions préalables

- L'offre est valable une seule fois et uniquement pour un logement à usage personnel (sans résidence secondaire).
- La totalité du financement de votre bien immobilier est assurée par UBS.
- Le financement s'effectue dans le cadre des normes courantes encadrant les financements immobiliers chez UBS.
- Le montant de l'Hypothèque « rénovation » UBS correspond à des coûts de rénovation compris entre 100 000 CHF et 250 000 CHF maximum.
- Vous nous présentez au préalable un devis et, une fois les travaux de rénovation achevés, vous nous remettez le décompte de construction.
- Pour bénéficier du bonus écologique, vous devez nous fournir, au plus tard un an après l'achèvement des travaux, un certificat Minergie® ou CECB® class A établi au cours des cinq dernières années.
- Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres spéciales.

Fixez le taux gratuitement jusqu'à un an à l'avance\*

\* Concluez maintenant une hypothèque Libor UBS ou une hypothèque fixe UBS et profitez-en. Fixez le taux d'intérêt jusqu'à un an à l'avance et ne payez aucun supplément.

## Pour toutes vos questions

[ubs.com/hypotheques](http://ubs.com/hypotheques)

UBS Hypo Line : 0800 884 555

Trouver une agence : [ubs.com/agences](http://ubs.com/agences)